



APT étudiant étranger 26 ans

Par YASS2255, le 09/06/2020 à 02:36

Bonjour,

Je suis étudiant étranger âgé de 26 ans à ce jour , je suis **en alternance depuis 2 ans** et j'obtiens bientôt mon diplôme d'ingénieur,

j'étais récemment accepté dans une grande école pour faire un Master spécialisé en alternance (bac +6) dans la continuité de mon parcours, mais j'ai vu sur internet que pour conclure un **contrat Pro** il faut avoir **moins de 26 ans + statut étudiant** ou bien **26 ans ou plus + statut demandeur d'emploi** or que j'ai pas le droit à ce dernier avec ma carte de séjour mention étudiant,

je voulais savoir si quelqu'un a été dans le même cas que moi et a eu son APT, je dépend de la direccte de nanterre ils sont difficiles à joindre et surtout avec le cas actuel

Merci.